

# ONB : QU'EST-CE QUE C'EST ?

---

## Qui a développé l'ONB ?

---

L'ONB est le fruit du travail de U.R.B.S.

U.R.B.S. est une entreprise innovante issue du monde de la recherche publique. L'entreprise valorise notamment les actifs de la recherche de l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne.

Spécialisés dans le développement d'outils numériques et le traitement de la donnée géographique, U.R.B.S. se positionne comme facilitateur et accélérateur de la transition énergétique, solidaire et numérique des territoires sur le segment du bâtiment, notamment de l'habitat.

U.R.B.S. s'appuie sur des compétences pluridisciplinaires et transversales en génie mathématique, génie logiciel, sciences de la donnée, information géographique, machine learning, IA et Big Data. Ces compétences sont accompagnées d'une expertise scientifique et opérationnelle sur les champs d'application de la rénovation énergétique et plus globalement des politiques publiques de l'habitat.

## Qui porte l'ONB ?

---

U.R.B.S, en tant qu'entreprise engagée a souhaité renforcer son engagement en permettant à tous d'accéder aux meilleures technologies et aux derniers outils d'aide à la décision disponibles afin de guider et d'épauler au quotidien les transitions actuelles et à venir des territoires qui émanent de l'urgence climatique, sociale et énergétique.

En tant qu'entreprise citoyenne, efficiente et engagée pour la transition, U.R.B.S a fait le choix d'investir sur fond propres. Le maintien de l'observatoire n'est pas conditionné par des financements publics ponctuels (programme, subvention, CEE) susceptibles d'influencer la pérennité du service.

Afin de contribuer à massifier les actions en faveur du climat, de l'énergie et des citoyens, U.R.B.S s'engage à fournir à tous et au travers d'un outil de dernière génération un premier niveau de fonctionnalités et de données gratuites. Le développement de l'ONB, son maintien et son évolution sont en totalité pris en charge par la société U.R.B.S.



## Quelles sont les références de U.R.B.S

---

Identifiés comme offreurs de services pour les ministères et collectivités territoriales, la version augmentée de l'ONB - **IMOPE** - est référencée au catalogue LABEL - Direction Interministérielle du Numérique (DINUM) et citée dans le rapport national de la rénovation énergétique des bâtiments comme un outil cartographique innovant pour aider les collectivités au pilotage de la rénovation sur leur territoire.

Distinctions :

- Lauréat du 6e appel à projet de l'IGNfab (Energie & Climat) - réseau des incubateurs de la GreenTech, initiative du Ministère de la Transition Écologique
- Prix de l'innovation urbaine "énergie" Le Monde Cities 2020
- Prix Innovation IMT-BERCY 2019 (Institut Mines Telecom – Ministère de l'Économie) - CES 2020 de Las Vegas
- Prix coup de coeur du CEREMA et de l'IGN - RenovAction (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire)
- Lauréat des Trophées Stop Exclusion Énergétique (AURA)
- Lauréat de l'AAP de l'ADEME « Entreprise Engagée pour la Transition Écologique »

Au-delà des distinctions, U.R.B.S a déployé ses solutions depuis 2016 sur plus de 1000 territoires et avec une grande diversité de structures partenaires ou utilisatrices des solutions : collectivités (communes, CC, métropoles, départements), agences d'urbanisme, agences locales de l'énergie et du climat, ADIL, services de l'État (DDT, ...), bureaux d'étude, architectes, urbanistes, aménageurs, ...

Ce déploiement en contexte opérationnel permet notamment de faire évoluer régulièrement les méthodologies afin de proposer le référentiel le plus robuste, le plus fiable et le plus actualisé possible, et de faire évoluer les fonctionnalités au regard des besoins, permettant un usage simple et optimisé de l'information.

## ONB, une base de données ou une interface ?

---

L'ONB est à la fois une base de données géographiques multi-objets et une interface qui permet de rendre actionnables et accessibles à tous les informations géographiques, de manière simple et pédagogique.

L'ONB regroupe les données en open data de tous les **bâtiments résidentiels** de France métropolitaine.



L'ONB se présente sous la forme d'un géo service qui permet de caractériser finement, rapidement et précisément l'ensemble du parc bâti d'un territoire. Nous basons nos approches sur les technologies du big data couplées à de l'intelligence artificielle afin de collecter, regrouper, organiser, fiabiliser, enrichir et rendre intelligible la donnée territoriale (nationale et locale) à l'ensemble des acteurs.

L'ONB est alimenté par IMOPE, un inventaire qui regroupe plus d'une vingtaine de bases de données (incluant aussi des données contraintes dont les Fichiers Fonciers, le RNIC, ...) et est déployé sur plus de 1000 territoires en France depuis plusieurs années.

Le référentiel IMOPE a été amorcé en 2016 et formalisé en 2018, et ce suite à nos travaux avec le laboratoire de recherche de l'École des Mines de Saint-Étienne (Institut Mines-Télécom). Dès validation par les acteurs des territoires des concepts méthodologiques et des données produites, nous avons souhaité diffuser, dans un esprit de partage, cette innovation d'intérêt collectif.

## A qui s'adresse l'ONB ?

---

L'ONB, de par sa genèse, s'adresse en priorité aux acteurs publics (Communautés de communes, Communautés d'agglomération, ...) ainsi qu'à leurs partenaires (ALEC, Agences d'urbanismes, SPLA, EPA, ...) et prestataires (Bureaux d'études, ...). De ce fait les fonctionnalités et le design de l'ONB ont été largement pensés afin de faciliter les missions des opérateurs et décideurs dans le cadre de politiques publiques.

Cependant, le potentiel de l'ONB demeure bien plus large, ses évolutions pléthoriques et par conséquent, nous invitons son usage par le plus grand nombre. Ainsi, les particuliers, bailleurs sociaux, gestionnaires de patrimoine, entreprises, centres de recherche, les banquiers, les assureurs ou tout acteur concerné par les bâtiments, la transition énergétique, sociale ou numérique sont libres de l'utiliser et d'en dévoiler les possibilités. Cela accentuera ses effets et résultats sur les différentes thématiques à enjeux.

## Dans quels contextes utiliser l'ONB

---

L'ONB, bien qu'en constante évolution, est un outil éprouvé depuis plusieurs années par une diversité de territoires urbains et ruraux (Départements, Métropoles, Agglomérations, Communauté de communes, Communes). Aujourd'hui et partout en France, plus de 500 territoires (et leurs partenaires, opérateurs, prestataires) exploitent au quotidien et en contexte opérationnel le potentiel et les bénéfices de l'ONB et/ou de IMOPE.

Si vous êtes un acteur public, l'ONB vous permettra de répondre à une multitude de besoins liés à la gestion du bâti au sens large. Sans prétendre à l'exhaustivité, voici un exemple d'usage actuel de l'ONB par ses utilisateurs :

- Appui aux politiques de l'habitat et de renouvellement urbain (lutte contre la précarité énergétique, la vacance, le logement indigne, démarche proactive en faveur de la rénovation énergétique, ...)
- Soutien aux CRTE et programmes « Petite Ville de Demain »
- Outillage des Veilles et Observatoires (VOC), Etudes pré-opérationnelles, OPAH-RU, PIG
- Aide à la création des PLU et PLUi
- Simplification du suivi des bilans (plan climat, TEPOS, SCOT)
- Accompagnement des SPPEH, EIE, PTRE, ...
- ...

Concernant les acteurs du monde économique (artisans, banques, assureurs, ...) les possibles sont immenses et sans les orienter, nous les invitons à imaginer les usages et bénéfices apportés par l'ONB.

U.R.B.S est convaincue que l'ONB permettra une avancée significative pour les territoires engagés et facilitera au quotidien les missions des milliers d'opérateurs des transitions. Cependant, les besoins et l'information évoluant, ses ingénieurs travaillent au quotidien à son enrichissement. Ainsi, l'observatoire se complétera au fil des ans avec de nouvelles données ouvertes ainsi que des fonctionnalités gratuites inédites.



	Nom	Acronyme	Fournisseur	Millésime	Mise à jour	Echelle la plus fine	Type d'accès
1	Fichiers fonciers enrichis	FF	CEREMA	2020	Annuelle	Locaux	Ayant droit (version complète) / Ouvert (version limitée)
2	Registre National d'Immatriculation des Copropriétés	RNIC	ANAH	08/2022	Pluriannuelle	Copropriété	Ayant droit (version complète) / Ouvert (version limitée)
3	Base des Diagnostics de Performance Énergétique avant 2021	DPE	ADEME	06/2021	N/A	Adresse	Ouvert
4	Base des Diagnostics de Performance Énergétique des logements existants depuis 2021	DPE existant	ADEME	12/2022	Hebdomadaire	Adresse	Ouvert
5	Base des Diagnostics de Performance Énergétique des logements neufs depuis 2021	DPE neuf	ADEME	12/2022	Hebdomadaire	Adresse	Ouvert
6	Consommation annuelle résidentielle d'électricité	/	ENEDIS	07/2022	Annuelle	Adresse (PDL)	Ouvert
7	Consommation annuelle résidentielle de gaz	/	GRDF	07/2022	Annuelle	Adresse (PDL)	Ouvert
8	Demande de Valeurs Foncières	DVF+	DGFIP	10/2022	Pluriannuelle	Adresse	Ouvert
9	Base des permis de construire et	SITADEL	MTE	11/2022	Mensuelle	Adresse	Ouvert

	Nom	Acronyme	Fournisseur	Millésime	Mise à jour	Echelle la plus fine	Type d'accès
	autres autorisations d'urbanisme						
10	BD TOPO	BDTOPO	IGN	2022	Trimestrielle	Bâtiment	Ouvert
11	Base Adresse Nationale	BAN	Etalab	2022	Hebdomadaire	Adresse	Ouvert
12	Répertoire des Logements Locatifs des bailleurs Sociaux	RPLS	DHUP	2022	Annuelle	Adresse	Ouvert
13	Quartiers Prioritaires de la Ville	QPV	ANCT	2022	Inconnue	Zonal	Ouvert
14	Zone de sécurité prioritaire	ZSP	Ministère de l'intérieur	2022	Inconnue	Zonal	Ouvert
15	Base de données du patrimoine monumental français	MERIMEE	MCU	2022	Inconnue	Adresse	Ouvert
16	Adresse Premium	/	IGN	2022	Trimestrielle	Adresse	Ouvert
17	Recensement de la population	/	INSEE	2020	Annuelle	IRIS	Ouvert
18	Revenus et pauvreté des ménages aux niveaux national et local	FiLoSoFi	INSEE	2017	Annuelle	Carreau	Ouvert
19	Géorisques radon	/	IGN	2022	Ponctuelle	Zonal	Ouvert
20	Géorisques inondation	/	IGN	2022	Ponctuelle	Zonal	Ouvert
21	Georisques argiles	/	IGN	2022	Ponctuelle	Zonal	Ouvert

Pour aller plus loin, nous vous invitons à prendre connaissance des données mobilisables dans la version augmentée, [IMOPE](#)

## Quels sont les formats des données exportés ?

---

Le premier niveau consiste en un export des données dans un format image : impression de carte, export d'un tableau de bord (adresse, territoire, ...)

Le second niveau d'export permet notamment une réutilisation des bases de données dans d'autres outils SIG libres ou propriétaires (QIS, ArcGIS, ... ou de simple tableur type LibreOffice, Excel, ...). L'export de l'information peut être généré dans les formats standardisés de l'information géographique, dont notamment : .XLS, GeoPackage, GML, KML, ESRI Shapefile, SQLite, GeoJSON.

## Pourquoi toutes les données ne sont-elles pas à la même échelle ?

---

Les données sont disponibles à différentes granularités (échelles). Ces lectures variées permettent, dans un premier temps, d'appréhender qualitativement l'information, mais également, dans un second temps, d'anonymiser certaines données sensibles tout en renseignant l'utilisateur. La majorité des données sont à l'échelle de l'adresse (échelle élémentaire) mais d'autres doivent être lues différemment, et mises en perspective en fonction de l'échelle attribuée.

Par exemple, une donnée carroyée aura une granularité plus haute qu'une donnée à l'adresse, bien plus précise.

U.R.B.S. adapte la granularité de la donnée délivrée en fonction des besoins utilisateurs pour qu'ils puissent l'interpréter de façon intuitive et ludique, mais surtout en fonction de la législation qui, afin de garantir l'anonymat de certaines données, peut imposer une granularité plus élevée. De la granularité choisie en amont découle donc les différentes échelles qui permettent visualiser l'information.



## Pourquoi certains éléments chiffrés ne correspondent pas aux données statistiques d'autres bases connues ?

---

Notre base de données regroupant des données multi-sources, il est important de préciser que toutes ces sources de données ont des méthodologies propres, qui peuvent possiblement diverger.

Exemple des données statistique de l'INSEE : l'INSEE est un organisme qui propose des données issues de la statistique publique. Ces données sont issues d'un échantillon extrapolé, suite aux enquêtes de recensement, et n'ont donc pas le même niveau de précision que certaines données contraintes collectées à une maille plus fine. Un retraitement de la donnée est effectué avant sa mise à disposition au public (anonymisation, etc.).

Les données proposées par U.R.B.S., quant à elles, sont des données qui n'ont pas subi de transformations majeures lorsque cela est possible (exemple : la donnée fiscale). Certaines données non exhaustives sur la France (ex : DPE) sont cependant retravaillées (méthodes prédictives) pour fournir à l'utilisateur une donnée plus complète sur le territoire. L'utilisateur est donc libre de proposer une analyse adaptée à ses besoins, sans perte d'information dû à une analyse statistique préalable.

## Quelles sont les différents types d'échelle et d'objets ?

---

Adresse : ensemble des informations qui permettent de localiser un bâtiment.

Adresse au-delà du seuil de 9 logements : l'échelle est à l'adresse. Cependant, la donnée est délivrée uniquement si le nombre de logement concerné dans le bâtiment est  $>$  à 9. La donnée est alors suffisamment anonymisée, tout en la rendant accessible.

Bâtiment (cartographie) : géométrie de l'information (bâtiment : issu du Plan Cadastrale Informatisé, ETALAB). L'information inférée au bâtiment est celle de sa parcelle de référence (agrégat des informations des  $n$  lots de la parcelle), tant que le référentiel bâti n'est pas suffisamment fiable à l'échelle nationale. Cette approche explique notamment pourquoi certains bâtiments sont sélectionnés simultanément au clic sur la carte. Dans ce cas les attributs concernent donc le groupe de bâtiment dans son ensemble. Ceci est un cas fréquent pour les parcelles constituées de plusieurs bâtiments de logement comme les parcelles de logement social ou de grandes copropriétés. Nous travaillons actuellement à l'intégration du lien adresse - bâtiment, afin de produire une information plus fine pour cet objet.

Commune : la commune est la plus petite subdivision administrative française. Elle prend en compte le village de 500 habitants comme la grande métropole.

Carreau (donnée carroyée 200m jusqu'à 32 km) : données statistiques carroyées produites par l'INSEE. Le carroyage permet de découper le territoire en quadrillage pour y diffuser l'information statistique et ainsi permettre la diffusion d'une donnée suffisamment anonymisés, évitant tout risque de rupture de confidentialité.

IRIS : c'est un découpage qui permet la diffusion de données statistiques infra-communales. Il existe trois grands types d'IRIS : d'habitat, d'activité et divers. Le seul présent dans IMOPE est l'IRIS d'habitat. Il correspond à un découpage du territoire des communes en « quartiers ». La population est de l'ordre de 1800 à 5000 habitants par IRIS et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...). Un IRIS est attribué également à chacune des communes non découpées en IRIS afin de couvrir l'ensemble du pays. En France, il y a environ 15 500 IRIS dont plus de 750 pour les Dom. Le découpage des IRIS est mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution de l'urbanisation, de la démographie et des changements de la géographie communale (échanges de parcelles, fusions de communes, créations ou rétablissements de communes).

Lot (local) : Il s'agit de la portion d'un immeuble, constitué de parties privatives et de parties communes. Il existe des lots principaux (appartement, local à utilité commerciale) et des lots secondaires (caves, grenier, garage).

Parcelle : une parcelle, ou parcelle cadastrale, est une portion de terrain appartenant à un même propriétaire. Elles sont identifiées par un numéro.

Propriété : droits de propriété

Section Cadastre : chaque section cadastrale est composée de plusieurs parcelles cadastrales. Elles sont identifiées par une à deux lettres et parfois un chiffre.

Zone d'intérêt : c'est une zone considérée comme « intéressante » qui peut avoir un impact dans les études et décisions liées à l'habitat et les territoires. La proximité avec un monuments historiques peut, par exemple, impacter la rénovation d'un immeuble mitoyen.

Autre : parmi les différents niveaux de granularité de l'information, vous pourrez également retrouver la propriété non bâtie telle que la copropriété (voir ci-dessous).

## Qu'est-ce que le multi-parcellaire ?

---

Une propriété multi-parcellaire est une propriété fractionnée en plusieurs lots de parcelles dont seule une parcelle dite référente contient l'information fiscale.

Sa représentation dans l'ONB peut parfois prêter à confusion. Lorsque l'utilisateur est confronté à du multi-parcellaire, seule une parcelle de référence est cliquable sur l'ensemble des parcelles. C'est la seule qui est correctement renseignée avec l'adresse et le nombre de logements attribués. Par conséquent, il n'est pas possible d'avoir l'information en cliquant sur chaque parcelle et il est alors nécessaire de trouver la parcelle de référence parmi toutes les autres, laquelle est souvent la première du lot et donc la plus petite et la moins facile à identifier.

Nous travaillons activement sur ces questions délicates de multi-parcellaire et parcelle de référence, afin qu'au simple clic bâtiment, les informations fiscales soient bien remontées pour chacun des bâtiments de la parcelle.

## Comment définit-on une copropriété ?

---

Une copropriété est une organisation d'un immeuble bâti dont la propriété est répartie entre plusieurs personnes, par lots comprenant chacun une partie privative et une quote-part des parties communes. Sur un même ensemble immobilier plusieurs personnes physiques ou morales sont alors à la fois propriétaire : à titre exclusif, d'un local (appartement, local commercial, ...) avec ses dépendances (parking, cave, ...) : les parties privatives en indivision forcée avec les autres, de l'ensemble des biens qui, par leur nature et leur destination, sont nécessairement affectés à l'utilité de tous (jardins, hall d'entrée, toiture, ...) : les parties communes. L'ensemble de ces copropriétaires forme le syndicat des copropriétaires qui a une personnalité civile. La copropriété est obligatoirement dotée d'un règlement qui définit notamment la destination des parties tant privatives que communes, ainsi que leurs conditions de jouissance, le mode de répartition des charges, ...

## **Attribuez-vous aux données les mêmes définitions que celles présentées dans les bases de données que vous exploitez ?**

---

Nous essayons autant que possible de produire des définitions et des intitulés communs à ceux existants dans les bases de données que nous intégrons. L'objectif est ici de garantir un partage, un maintien et une mise à jour de modèles de données interopérables qui parlent au plus grand nombre : enjeu clef pour les territoires, notamment sur la question de la donnée publique.

Dans de rares cas, nous attribuons une définition qui nous est propre si cela permet une meilleure interprétation et utilisation de la donnée, si nous en améliorions la méthodologie ou si des arbitrages méthodologiques sont nécessaires entre deux bases divergentes. C'est pour cette raison qu'il reste important de se référer à la documentation de chaque indicateur afin d'éviter une interprétation erronée de l'information.

## **Comment accéder aux métadonnées ?**

---

Nous attribuons pour chaque attribut de chaque objet une métadonnée complète. Pour connaître précisément la provenance des données et leur qualité (le nom de la source, sa fiabilité, sa date), nous vous invitons à consulter la rubrique « Métadonnées » accessible depuis l'interface de l'ONB.

A noter que dans sa version augmentée, [IMOPE](#), une table complète des métadonnées compose également le geopackage livré.

## **Est-il possible d'intégrer la donnée de partenaires et/ou des données internes dans l'outil ?**

---

La base de données nationale constituée par nos équipes permet l'intégration rapide de données partenaires et locales. Nous proposons une offre « Data as a Service » afin d'enrichir votre observatoire, via sa version augmentée, [IMOPE](#). Il faut considérer un temps de formalité administratives (selon la nature des données), ainsi qu'un temps de traitement et d'analyse de données pour une intégration au référentiel.

## Les utilisateurs peuvent-ils renseigner des données manuellement ?

---

Il est possible de remonter de l'information terrain sous la forme d'observation, dans la version augmentée, [IMOPE](#).

## Vos données sont-elles suffisamment fiables ?

---

Les approches méthodologiques que nous proposons permettent de valider la pertinence, la fiabilité et la complétude des données déployées, d'une part grâce à nos travaux d'analyse de données et, d'autre part, confortés par les retours terrain des utilisateurs. Cette qualité repose notamment sur 7 années de déploiement en contexte opérationnel, avec des retours quotidiens d'acteurs terrain, permettant une amélioration et consolidation continue de nos méthodologies. Les niveaux de fiabilité et de complétude étant très hétérogènes selon le type des données, nous travaillons quotidiennement à analyser ces éléments. Dans l'attente de validation méthodologique, nous préférons la valeur N/A, qui n'induit pas une mauvaise qualité de la donnée.

## Quelle est la temporalité de mise à jour des données ?

---

La temporalité de la mise à jour des données dépend de la fréquence à laquelle les millésimes de chaque base de données est délivré. La plupart des bases de données sont mises à jour à minima annuellement et intégrées dans nos solutions, voire pluri annuellement selon l'actualisation des sources de données. Le rythme d'actualisation des données locales est variable et à discuter selon l'accessibilité des données et les besoins des utilisateurs.

## Certaines données affichées ne sont pas exactes !

---

En effet, certaines données peuvent être erronées ou inexactes en comparaison des informations recueillies sur le terrain. Ceci peut être expliqué par deux phénomènes : • Le premier phénomène est lié au millésime de la donnée. En effet une base de données indiquant un millésime 2020 signifiera que la base a été formalisée durant l'année 2020. Nous nous attachons à afficher les données les plus récentes. Mais dans certains cas, les bases les plus récentes peuvent avoir quelques années d'ancienneté. • Le second phénomène est lié à la fiabilité des données. Pour chacun des indicateurs présentés, le niveau de fiabilité de la donnée est affiché. Selon le niveau, les données peuvent présenter un décalage avec la réalité observée sur le terrain. Pour connaître précisément la fiabilité des données nous vous invitons à consulter la rubrique « Métadonnées » accessible depuis l'interface.

## Certains bâtiments n'existent pas dans l'ONB ou n'existent plus dans la réalité ! Comment l'expliquer ?

---

L'ONB regroupe à ce jour les données en open data de tous les **bâtiments résidentiels** de France métropolitaine. Les bâtiments à usage exclusivement tertiaire ne sont donc pas, à ce stade, mis à disposition dans l'ONB. Cette composante pourra néanmoins être intégrée dans les évolutions de l'outil.

D'autre part, nous utilisons pour la représentation cartographique les données issues du cadastre. L'absence d'un bâtiment signifie que ce dernier n'est pas encore présent dans les données cadastrales (alors qu'un fond de carte actualisé peut le présenter). Le cadastre étant mis à jour régulièrement, les prochains millésimes devraient intégrer ces bâtiments manquants et résoudre le problème. De la même manière un bâtiment récemment détruit pourra continuer à être affiché dans l'ONB jusqu'à la mise à jour de la donnée (pour rappel, la mise à jour est à minima annuelle).

## Pourquoi un même indicateur a plusieurs niveaux de fiabilité ?

---

Un même attribut peut être relié à différentes sources dont le niveau de fiabilité n'est pas le même.

## LE CAS PARTICULIER DES DPE

---

### Quelle différence entre DPE réel et DPE prédit ?

---

L'indicateur « DPE réel » est issue de la base de données des DPE (Diagnostics de Performance Energétique) de l'ADEME. Il s'agit du DPE réellement établi à ce jour sur le bâtiment. Cela concerne uniquement les DPE établis selon l'ancienne méthode de calcul DPE. La nouvelle méthode de calcul DPE a été modifiée en 2021, et sera prochainement intégrée par nos soins.

L'attribut « DPE prédit », disponible dans la version augmentée, [IMOPE](#), est calculé par apprentissage machine, il s'agit ici d'un modèle mathématique prédictif qui apprend des données du bâtiment et des données DPE des bâtiments aux caractéristiques similaires. Cette prédiction est réalisée à partir de ce que nous connaissons du bâtiment : son degré de fiabilité est donc directement lié à la quantité et la qualité de données disponibles du ou des logements de l'adresse concernée, et de la complétude des données sur le territoire. La qualité varie donc fortement d'un bâtiment à l'autre et d'un territoire à l'autre. A noter que cet indicateur est



purement informatif et n'a pas de caractère officiel (il ne peut pas être utilisé lors d'une transaction, vente ou location).

A noter que nous travaillons à l'amélioration continue de ces méthodes prédictives, notamment à travers un programme de R&D avec le soutien du Ministère de la Recherche et de l'Innovation, et de Mines St-Etienne

## Quels sont les limites des DPE réels ?

---

La base des DPE de l'ADEME nécessite un travail de nettoyage, correction et géolocalisation des DPE.

L'interprétation de ces données doit être faite avec précaution. En effet, le DPE est obligatoire seulement pour une vente, une location ou à l'achèvement de toute nouvelle construction. Ainsi, tous les biens ne sont pas dotés d'un DPE. A ce titre, la base de données DPE ne couvre pas l'ensemble du parc immobilier et elle n'en est pas représentative. 88% des adresses n'ont en effet pas de DPE dits "réels".

Nous travaillons actuellement à l'intégration du nouveau DPE (méthode de calcul modifiée en 2021).

## Quelle est la fiabilité des DPE reconstruits ?

---

La prédiction des DPE manquants issue de méthodes brevetées et validées par :

- 7 années de R&D
- les paires scientifiques, via la publication d'articles de recherche
- le terrain et le déploiement en contexte opérationnel (amélioration continue des modèles en apprenant des données locales/terrain)

Les niveaux de fiabilité varient légèrement selon les territoires, puisque nos modèles s'adaptent aux spécificités régionales. Nous retrouvons en moyenne les résultats suivants :

- 86% de fiabilité (+/- 1 étiquette)
- 96% de fiabilité (+/- 2 étiquettes)

# ERGONOMIE DE L'INTERFACE/ EXPERIENCE UTILISATEUR.

---

## La solution ne s'affiche pas correctement sur mon écran, comment puis-je y remédier ?

---

Nous concevons nos solutions de manière responsive et l'avons rendu compatible avec la plupart des navigateurs internet (Firefox, Chrome, Edge, Safari, ...). Cependant nous recommandons une configuration minimale de vos PC et notamment de la résolution de l'écran (à minima 1920 x 1080) afin de garantir une expérience d'utilisation optimale.

La mise à jour de votre navigateur dans sa dernière version permettra notamment de répondre au dysfonctionnement rencontré.

## Les cartes mettent beaucoup de temps à s'afficher, comment puis-je y remédier ?

---

Nous concevons nos solutions de manière à ce que la visualisation soit quasi instantanée grâce aux toutes dernières technologies Web et API cartographiques. Cependant, une bonne connexion réseau et un système d'exploitation à jour sont recommandés pour une expérience d'utilisation optimale.

Si le problème persiste, veuillez vérifier si un pare-feu ne bloque pas nos services (nous vous conseillons de vous rapprocher de votre DSI).

## A quoi correspondent les informations grisées ? A quoi correspond la mention N/A

---

Les informations grisées peuvent représenter une absence d'information : N/A. La mention NA est l'acronyme anglais de Not Available. Cela signifie que l'information n'est pas présente dans nos bases de données ou que le bâtiment (ou la parcelle) n'est pas concerné par l'indicateur.

Par exemple, les maisons individuelles auront la valeur NA pour l'indicateur « type de syndic de copropriété » ou encore « montant des fonds travaux ». Tout simplement car les maisons individuelles ne sont a priori pas concernées par cet indicateur.



Pour certains indicateurs, un nombre important de NA peut apparaître. Cela peut être dû à plusieurs raisons :

- La donnée est mal renseignée : cela peut être le cas pour de données sur base déclarative.
- La donnée est contrainte : par exemple les données sur la source d'énergie qui ne peuvent être délivrées que pour les bâtiments avec au moins 9 logements bénéficiant de la même source d'énergie.
- La donnée est issue d'un fichier local ou d'observations utilisateur : l'information qualifiée ne concernent que les adresses qui ont été sondées.

## Comment cibler des bâtiments ou croiser des données ?

---

Un premier niveau d'identification est possible via la table attributaire, qui permet de classer par attribut et/ou par emprise cartographique, les différentes adresses.

Pour aller plus loin dans le repérage de bâtiments homogènes, il est possible de réaliser des filtres multi-critères (croiser les données attributaires), dans la version augmentée, [IMOPE](#). Cette fonctionnalité permet d'identifier en quelques secondes les bâtiments répondant à des critères choisis, que vous pouvez définir en toute autonomie. Un résultat de la sélection permet également de caractériser rapidement les caractéristiques du gisement identifié. Les gabarits des sélections peuvent être alors chargés et sauvegardés.

## Peut-on sauvegarder notre parcours utilisateur ?

---

Les territoires que vous avez créés sont sauvegardés sur votre session.

Les gabarits des différents tableaux de bord (territoire, adresse, résultat d'une sélection) peuvent être chargés et sauvegardés dans la version augmentée, [IMOPE](#).

## ACCÈS

---

### Les informations affichées respectent-elles la réglementation générale sur la protection des données (RGPD) ?

---

Les données manipulées dans l'ONB et lorsqu'elles sont concernées, respectent les règles établies par le RGPD. La manipulation des données et leur restitution font l'objet d'une attention particulière et sont intégrées dans un processus de Security Design Thinking. Enfin, U.R.B.S.



réalise systématiquement des études d'analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) afin d'évaluer le niveau de risque associé à la manipulation des données.

## **Est-il possible de télécharger les données présentées sur les cartes ?**

---

Oui, les données sont téléchargeables dans les formats de standards géographiques existants : Excel, Géopackage, SQLite, ...

Couplée à un logiciel SIG du type QGIS, vous pourrez aisément visualiser les bases de données fournis dans le géopackage et produire de nouvelle cartographie adaptée aux besoins spécifiques de vos études.

## **AIDE & INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

---

J'ai constaté un dysfonctionnement !

Si jamais des questions restaient en suspens, n'hésitez pas à nous contacter : [contact@urbs.fr](mailto:contact@urbs.fr)